

LA BILLETTERIE MISE À NU...

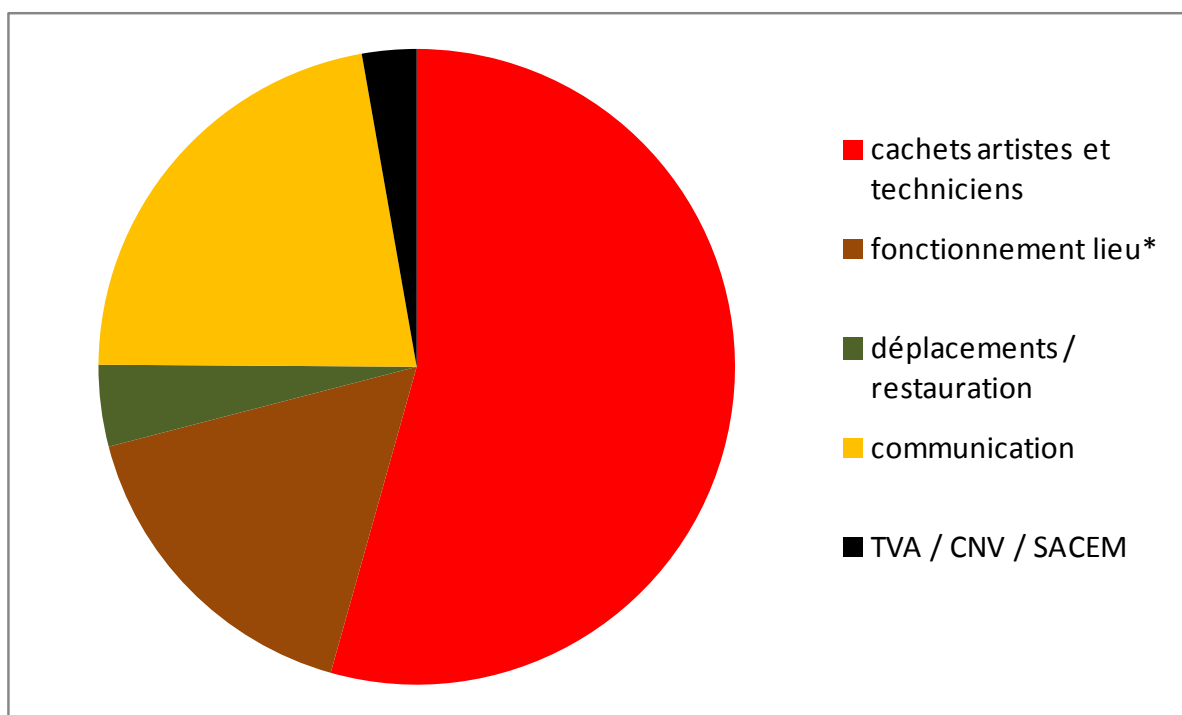
L'Atelier du Plateau s'associe à l'association Fairplaylist pour vous aider à comprendre l'économie globale des deux concerts successifs, Mister Lear et Le Maigre Feu de la Nonne en Hiver. Vous en trouverez ci-dessous les principaux éléments financiers.

Pour ces deux soirées, l'Atelier du Plateau et Fairplaylist effectuent une **coréalisation**. Kézako ?

L'Atelier du Plateau met son lieu à disposition de Fairplaylist, organisateur du festival. En contrepartie, l'Atelier du Plateau, pour couvrir une partie de ses coûts, récupère 50% des recettes de billetterie cumulées sur les deux soirées ainsi que les recettes générées par le bar.

Par ailleurs, Fairplaylist assure la rémunération des artistes de la première soirée (Mister Lear), et l'Atelier du Plateau assure celle de la deuxième soirée (Maigre Feu).

Enfin, Fairplaylist reçoit des subventions publiques et de la part des partenaires professionnels pour équilibrer le budget de ces deux soirées.



COÛT DES DEUX SOIRÉES: 3615 € (dont 2452€ couverts par les subventions)

→ BREAK : 106 places (total sur les deux soirs, au prix moyen de 11€)

*Marchandises du bar, loyer, fluides, etc. (hors personnel)



**MAINS
D'ŒUVRES**

La billetterie mise à nu est un projet proposé par Fairplaylist et Mains d'œuvres.

QUELQUES DEFINITIONS...

- **Break** : C'est le nombre de places à vendre avant de pouvoir dire : "*ouf, notre budget est à l'équilibre*". Sur l'ensemble des deux soirées, l'Atelier du Plateau et Fairplaylist doivent vendre **106** places pour atteindre le break.
- **Coréalisation** : Le contrat de coréalisation est un contrat conclu entre un producteur et un organisateur de spectacles. Ces derniers se partagent les recettes de la billetterie et doivent payer chacun une partie des charges de la soirée. En général, le producteur prend en charge le coût artistique de la soirée et l'organisateur toutes les autres charges.
- **Organisateur** : C'est l'Atelier du Plateau !
- **Producteur** : C'est Fairplaylist pour la première soirée et l'Atelier du Plateau pour la deuxième !
- **Catering** : C'est les p'tits plats préparés par la cuistot pour nourrir les artistes le soir de leur concert.
- **Hébergement** : C'est l'endroit où l'on fait dormir les artistes après leur concert (hôtel, chez l'habitant).
- **Coût artistique** : C'est l'argent qui sert à rémunérer les artistes et le producteur.
- **Technique** : C'est ceux qui s'occupent du son et de la lumière pendant les balances et les concerts.
- **Communication** : Vous avez eu l'info pour ce concert (newsletter, site internet, Facebook, Twitter, flyers, etc.) ? C'est tout ça, et l'équipe qui s'en occupe.
- **Commission de billetterie** : C'est la part prélevée par les prestataires de billetterie comme Digitick et Fnac Spectacles pour se rémunérer et assurer la maintenance de leur logiciel de billetterie.
- **CNV et SACEM** : C'est des taxes que doit payer l'organisateur sur les recettes de billetterie. C'est obligatoire, on n'y échappe pas, et parfois, on peut leur demander des subventions.

Plus d'informations sur la billetterie mise à nu à l'adresse info@fairplaylist.org ou sur www.fairplaylist.org.



MAINS
D'ŒUVRES

La billetterie mise à nu est un projet proposé par Fairplaylist et Mains d'œuvres.